

Melle, le 5 décembre 2025

**Direction des affaires
juridiques**
Estelle LACAYRELLE
estelle.lacayrelle@melloisenpoitou.fr

**Objet : Convocation du bureau communautaire de la
communauté de communes Mellois en Poitou**

Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller
communautaire,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du bureau
communautaire prévue le :

jeudi 11 décembre 2025 à 18 h 00

La Béronne à Les Arcades à Melle

Pièces jointes :

- Formulaire de pouvoir
- Projets de délibérations
- Annexes

Ordre du jour

Relevé des décisions en matière de commande publique

Affaires générales

1. Bureaux communautaires des 18 septembre et 13 novembre
2025 - Approbation des procès-verbaux (annexes)

Prévention et gestion des déchets

2. Tarification redevance spéciale 2026
3. Outils de mutualisation - Signature d'une convention pour la mise
en place d'un prototype d'aménagement de point de collecte
(annexes)
4. Modification du règlement intérieur des centres de valorisation
(annexe)

Animation du territoire

5. Dénomination du futur gymnase communautaire de Brioux-sur-
Boutonne
6. Union Régionale des Foyers Ruraux - Convention triennale
d'objectifs 2026-2028 (annexes)

Solidarités

7. Association Appui et Vous Sud Deux-Sèvres - Convention
triennale d'objectifs 2026-2028 (annexes)
8. Association ECLAS 79 - Convention triennale d'objectifs 2026-
2028 (annexes)

Siège administratif
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

9. Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 79) - Convention triennale d'objectifs 2026-2028 (annexes)

Attractivité économique et touristique

10. Association Solidarité Paysans - Attribution subvention 2025 (annexe)

Habitat

11. Convention de partenariat et d'objectifs avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Deux-Sèvres (ADIL79) 2025 (annexe)

Revitalisation des centres-bourgs

12. Outils de mutualisation - Avenant n°1 à la convention de mise à disposition descendante du service Petites Villes de Demain (annexe)

Questions diverses

Agenda des réunions

Conformément aux dispositions figurant à l'article 5 du règlement intérieur de la communauté de communes Mellois en Poitou, adopté par le conseil communautaire du 22 octobre 2020 et amendé par le conseil communautaire du 25 février 2021, je vous invite à adresser vos questions à l'adresse suivante assemblees@melloisenpoitou.fr pour le 9 décembre 2025 avant 17 h 00.

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère communautaire, Monsieur le conseiller communautaire, l'expression de mes sincères salutations.



Le Président,

Fabrice MICHELET